



APERÇU DES COÛTS (dernière mise à jour : 03.2025)

Fournisseur	reev GmbH	
Services	Les produits et services de reev sont mis à disposition via le reev Dashboard, indépendamment des frais ci-dessous. Les frais de transaction ne s'appliquent qu'en cas d'utilisation active (au moins une transaction par mois) de la fonction de facturation.	
Spécificités du pays	Votre lieu de travail	Monnaie
	Allemagne	EUR
	Suisse	CHF

1. Frais. Les frais suivants sont prélevés pour l'utilisation de la fonction de règlement mise à disposition et sont directement déduits du montant de la transaction.

Frais par transaction <i>Les frais se composent du pourcentage indiqué par montant de transaction plus un montant fixe.</i>				
	VISA/Mastercard		AMEX	SEPA
	National/ européen	Extra- européen		
Conducteurs enregistrés (par ex. collaborateurs avec des véhicules privés) Libre choix du tarif par l'opérateur	3,1% + montant fixe* / conducteur / mois	4,4% + montant fixe* / conducteur / mois	4,8% + Montant fixe* / conducteur / mois	1,5% + Montant fixe : 0,30 EUR / Conducteur/trice / mois
Conducteurs Ad Hoc (par ex. clients/invités) Libre choix du tarif par l'opérateur	3,1% + Montant fixe* / transaction** / conducteur	4,4% + Montant fixe* / transaction** / conducteur	4,8% + Montant fixe* / transaction** / conducteur	-
eRoaming Tarif fixe	0,30 EUR/paiement mensuel			
Payment Terminal (en option) Libre choix du tarif par l'opérateur	5,0% sur la quantité chargée au cours du mois (via Payment Terminal)			

Ces frais comprennent tous les frais liés aux transactions. Seuls les frais de change mentionnés (2%) sont exclus. Les frais en CHF peuvent varier.

**Le montant fixe se situe dans une fourchette de 0,10 à 0,18€. Le montant exact dépend de la procédure Secure utilisée : si une procédure 3D Secure est nécessaire, les frais se situent dans la partie supérieure de la fourchette. Si aucune procédure sécurisée n'est requise, les frais se situent dans le bas de la fourchette.*

***La transaction a lieu lors de chaque chargement Ad Hoc.*

Frais de change		
<i>Des frais de change s'appliquent si la devise du moyen de paiement est différente de la devise du paiement. Stripe retient les frais par transaction à hauteur du pourcentage indiqué du montant de la transaction lors de l'opération de paiement (converti dans la devise du retrait).</i>		
Type	Lieu	Pourcentage
Frais de change	EEA & Suisse	2,00%

Autres frais	
Type	Frais
Payment Terminal	20,00 EUR par mois par Payment Terminal
Mise à jour du support de carte de crédit	0,25 EUR par mise à jour réussie du titulaire de la carte de crédit
Frais de contestation	15,00 EUR ou 15,00 CHF pour chaque paiement contesté qui n'est pas positif (cartes de crédit)
	7,50 EUR ou 10,00 CHF pour chaque paiement contesté qui n'est pas positif (SEPA)

2. Définitions. Les termes utilisés dans ce document ont la signification suivante :

- **Montant de la transaction** désigne le montant total échangé pour une transaction, c'est-à-dire qui est prélevé sur le moyen de paiement choisi par le Chargé.
- **Mise à jour du détenteur de la carte de crédit** active les mises à jour automatiques des données du détenteur de la carte de crédit et de la carte

(ex. adresse de facturation ou validité).

Voir https://stripe.com/docs/api#update_card.

- **Des frais de contestation** s'appliquent lorsque des paiements sont contestés et, par exemple, des remboursements sont demandés. Ces frais ne s'appliquent pas si la contestation est en faveur du titulaire du compte.

3. Confidentialité. Cet aperçu des frais doit être traité de manière confidentielle ne doit pas être partagé sans autorisation écrite préalable.

4. Exemple de calcul (DE). Trois consommateurs, dont un conducteur Ad Hoc et deux conducteurs invités, se chargent en un mois pour un total de 70,00 €. En outre, les opérations de recharge en eRoaming de différents utilisateurs sont facturées à hauteur de 45,00 €. Le conducteur Ad Hoc et le conducteur enregistré 1 paient avec une carte Visa/Mastercard nationale/européenne. Une procédure 3D Secure est nécessaire.

Total des recettes 115,00 .€

L'opérateur recevra 112,42€ .***

Le montant du paiement est calculé comme suit :

Conducteur Ad Hoc invite pour	15,00€	-	0,65€	Frais de transaction	=	14,35€	Paiement
Opérations de chargement eRoaming	45,00€	-	0,30€	Frais de transaction	=	44,65€	Paiement
Conducteur enregistré 1 (carte K) charge pour	20,00€	-	0,80€	Frais de transaction	=	19,20€	Paiement
Conducteur enregistré 2 (SEPA) charge pour	35,00€	-	0,83€	Frais de transaction	=	34,12€	Paiement
Total des recettes	115,00€	-	2,68€	Frais de transaction	=	112,32€	Montant du paiement

*** Le montant du/des chauffeur(s) Ad Hoc est débité directement après le chargement, les montants des chauffeurs invités sont débités à la fin du mois. Les paiements sur le compte professionnel déposé sont effectués une fois par mois pour le mois précédent.

Les opérations de charge en itinérance sont facturées mensuellement de manière cumulée et vous sont ensuite payées, en tant qu'exploitant, au tarif fixé dans le contrat. Vous trouverez de plus amples informations sur l'accord de service d'itinérance dans notre **fiche de prix & cahier des charges** sur reev.com/legal.

Vous trouverez de plus amples informations sur la facturation des chargements payants dans notre [article Help Centre](#).